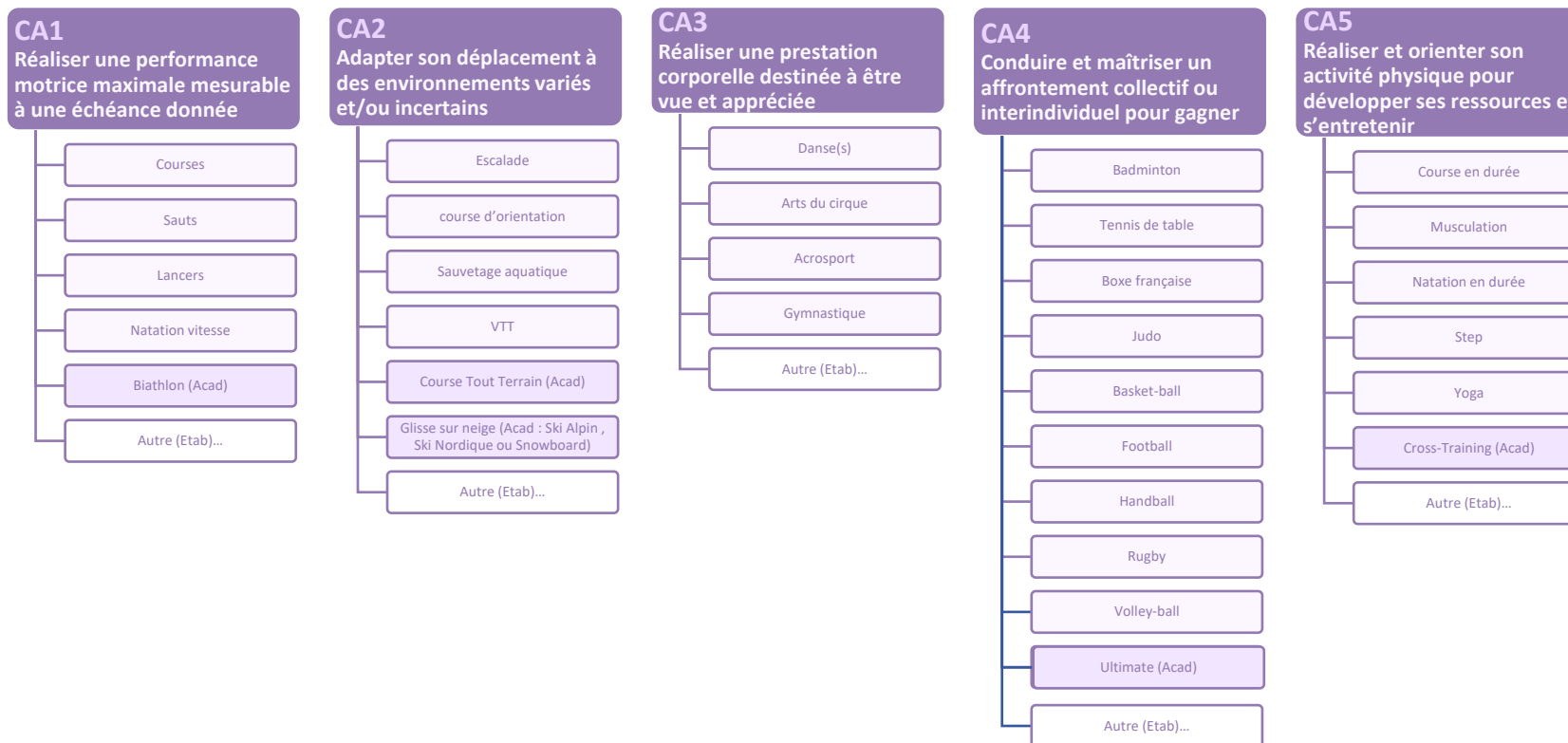


Les activités physiques sportives et artistiques (APSA) sont réparties en 5 champs d'apprentissages (CA).

Chaque champ d'apprentissage regroupe une liste d'activités nationales ou académiques (l'établissement a la possibilité de proposer une activité supplémentaire, mais dans un seul CA).



En début d'année l'élève choisit un menu de 3 APSA (issues chacune d'un CA différent) parmi ceux proposés par l'établissement sur la plage du cours d'EPS.

Dans chaque menu, au moins deux activités sont nationales et la troisième peut être académique ou d'établissement. Le choix est définitif. L'adaptation des activités est possible en cas d'aptitude partielle ou de handicap sur présentation d'un certificat médical d'aptitude partielle. Des aménagements d'épreuve peuvent être accordés pour les candidats ayant le statut reconnu de handicapé ou de sportif de haut niveau.

Cours d'EPS		Évaluation	
<b>3 activités (APSA)</b>	<b>3 attendus de fin de Lycée (AFL) par activité</b>	<b>Type et finalité</b>	<b>Modalités</b>
<p><b>A</b></p> <p><b>B</b></p> <p><b>C</b></p>	<p>Les 3 AFL sont travaillés puis évalués, ils couvrent chacun un domaine distinct mais sont interdépendants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>AFL 1</b> engagement moteur, efficacité et pertinence des choix</li> <li><b>AFL 2</b> connaissance de soi, savoir s'entraîner et progresser</li> <li><b>AFL 3</b> relations aux autres, rôles à tenir pour travailler ensemble</li> </ul>	<p><b>Contrôle continu (CC)</b> Notes bulletins scolaires</p> <p><b>Contrôle en cours de formation (CCF)</b> 3 CCF-coefficient 6</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>critères définis par l'enseignant en cohérence avec les projets d'EPS et d'établissement</li> <li>évaluations ponctuelles et/ou au fil des séances</li> <li>note arrêtée par l'enseignant</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>critères formalisés dans fiche certificative d'activité d'établissement (FCA) cohérente avec le référentiel national</li> <li>évaluation des AFL 1 (sur 12 points) à dates annoncées</li> <li>évaluation des AFL 2 et 3 au fil des séances (sur 8 points, répartition choisie en amont)</li> <li>note proposée par l'enseignant puis harmonisée par une commission académique</li> </ul>

## Annexe – Tableau des coefficients

	Voie générale			Voie technologique		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Enseignements obligatoires évalués en épreuves terminales						
Français	10		10	10		10
Philosophie		8	8		4	4
Enseignement de spécialité 1		16	16		16	16
Enseignement de spécialité 2		16	16		16	16
Grand oral		10	10		14	14
			<b>60</b>			<b>60</b>
Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales						
Enseignement de spécialité de 1 <sup>re</sup>	8		8	8		8
Histoire-géographie	3	3	6	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6	3	3	6
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	3	3	6	3	3	6
Éducation physique et sportive		6	6		6	6
Enseignement moral et civique	1	1	2	1	1	2
			<b>40</b>			<b>40</b>
<b>Tous enseignements obligatoires</b>			<b>100</b>			<b>100</b>

